

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Retrouver ce titre sur Numilog.com) *nc*

CAHIERS DU GROUPEMENT DE RECHERCHES PRATIQUES POUR L'ENFANCE

*R* ALFRED BRAUNER - D<sup>r</sup> FRANÇOISE BRAUNER *3*

# Pour élever un enfant déficient mental *eb*

2

L'EDUCATION PREPARATOIRE



LES ÉDITIONS SOCIALES FRANÇAISES *890*

ALFRED BRAUNER, Docteur es lettres  
LE DOCTEUR FRANÇOISE BRAUNER,  
Médaille Directeur du Centre de Traitement Éducatif  
pour enfants déficients mentaux à fonctions multiples

L'orientation intellectuelle n'est pas un système binaire; elle s'acquiert dans un ensemble d'activités motrices, physiologiques, neurologiques qui ne peuvent être dissociées. La pédagogie est à peu près l'adaptation sociale.

POUR ÉLEVER UN ENFANT DÉFICIENT MENTAL

Prof. Georges HEUYER

ÉLEVER UN ENFANT DÉFICIENT MENTAL

II

ENFANTS ENCEPHALOPATHES OU WOLFFIENS

2 11890

L'ÉDUCATION PRÉPARATOIRE

Précédé de 5 Exercices Préliminaires

PROGRAMME ÉDUCATIF

80R  
0630  
(2)



1,3<sup>ed</sup> non for.

LES ÉDITIONS SOCIALES FRANÇAISES

11, Rue Véro, Paris XVII<sup>e</sup>

DL • 21 2 1967 • 0 3 1 9 0

« L'arriération intellectuelle n'est pas un symptôme isolé ; elle s'encadre dans un ensemble d'anomalies morphologiques, neurologiques qui mettent sur la piste d'une étiologie et conditionnent un traitement...

« Mais c'est une faute de réduire à une simple pédagogie les soins donnés à un enfant arriéré. La pédagogie réduite à l'instruction est à peu près inutile à l'adaptation sociale. »

Prof. Georges HEUYER.

(Introduction à la Psychiatrie Infantile, p. 41).

II

ALFRED BRAUNER. Docteur ès lettres  
LE DOCTEUR FRANÇOISE BRAUNER.  
Médecin-Directeur du Centre de Traitement Educatif  
pour enfants déficients mentaux à handicaps multiples

POUR  
ELEVER UN ENFANT  
DEFICIENT MENTAL

ENFANTS ENCEPHALOPATHES OU MONGOLIENS

2

L'ÉDUCATION PRÉPARATOIRE

*Préface de S. Borel-Maisonny*

TROISIÈME ÉDITION



LES ÉDITIONS SOCIALES FRANÇAISES

17, Rue Viète, Paris XVII<sup>e</sup>

**CHEZ LE MEME EDITEUR**

**CAHIERS DU GROUPEMENT DE RECHERCHES PRATIQUES  
POUR L'ENFANCE.**

**POUR ELEVER UN ENFANT DEFICIENT MENTAL.**

Alfred Brauner et Dr Françoise Brauner.

1. - LE DEMARRAGE EDUCATIF.

2. - L'EDUCATION PREPARATOIRE.

**MOTS-AFFICHES.** Alfred Brauner et Monique Pelletier.

**PRE-LECTURE.** Alfred Brauner et Marie Dussourd.

**LECTURE A PROGRESSION LENTE.**

Alfred Brauner et Marie Dussourd.

**EXAMEN DE L'ACUITE VISUELLE.**

Dr Françoise Brauner et Alfred Brauner.

**QUELQUES MEDICATIONS PSYCHOTROPES.**

Dr Françoise Brauner, Dr Lucy Désignolle et Alfred Brauner.

**TITINE ET L'EDUCATION MODERNE.** Alfred Brauner.

\*

\*\*

**L'EDUCATION D'UN ENFANT MONGOLIEN.** Eugène Rethault.

**METHODE CONCRETE ET RELATIONNELLE DANS L'EDUCATION DU  
MONGOLIEN ET DE L'ANORMAL.** Eugène Rethault.

**LE CONTACT EMOTIONNEL BASE DE L'EDUCATION DU MONGOLIEN  
ET DE L'ANORMAL.** Eugène Rethault.

**L'EDUCATION DE L'ENFANT SOURD.** Docteurs R. Maspétiol, Soulé,  
Guillemaut, F. Fourgeon et M. Gautier.

**INITIATION DE L'ENFANT SOURD AU LANGAGE.** Frère Donatien.

\*

\*\*

**CHEZ S.A.B.R.I. :**

**POUR EN FAIRE DES HOMMES.** Alfred Brauner.

**NOS LIVRES D'ENFANTS ONT MENTI.** Alfred Brauner.

---

© 1968. Les Editions Sociales Françaises.

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de  
traduction réservés pour tous pays.

## TABLE DES MATIÈRES

PREFACE, de Mme S. Borel-Maisonny, Directrice du service de rééducation de la parole, Hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris .....	9
Ce « Cahier » .....	11
Avant-propos .....	15

### PREMIERE PARTIE

---

#### QUESTIONS MEDICALES ET PSYCHO-PEDAGOGIQUES

Les recherches sur les origines du mongolisme .....	25
Les médications nouvelles .....	31
Les troubles du comportement chez l'enfant déficient mental .	39
Tests d'intelligence et observation de l'enfant .....	43
L'éducation sociale de l'enfant déficient .....	51

### DEUXIEME PARTIE

---

#### LE TRAVAIL PRATIQUE

##### EDUCATION DU LANGAGE COMPRIS

La mesure du niveau linguistique atteint par l'enfant qui ne parle pas .....	59
Vérification pratique de la compréhension du langage ..	63
Réaction à la parole .....	64
La reconnaissance des mots .....	64
Noms d'objets - Verbes d'action - Adjectifs - Prépositions - Quelques adverbes.	
Compréhension des rapports .....	68
Association d'idées - Compréhension d'une situation - Utilisation.	
L'apprentissage sur le plan de la compréhension .....	71
Compréhension de la négation .....	74
Compréhension de la question .....	76

##### EDUCATION DU LANGAGE PARLÉ (Première période)

L'évolution du langage chez le très jeune enfant .....	82
Notions de phonétique (comment l'homme parle-t-il ?) .....	84
L'inventaire des possibilités en matière de langage actif ....	88
Examen des organes phonatoires .....	90
Apprentissage du langage articulé .....	92
Exercices préparatoires de démutisation .....	92
Elaboration des sons articulés .....	96
L'élaboration des voyelles - L'élaboration des consonnes	

Petit lexique relatif aux sons articulés .....	102
Vers la syllabe par la répétition .....	103
Vers les mots compris et employés .....	105
Progression à suivre et feuilles d'observation individuelle .....	107
EDUCATION DITE « SENSORIELLE ».	
Les débuts. L'attention .....	123
Le groupage .....	125
La différenciation .....	126
Le tri .....	127
A propos des couleurs .....	130
Quelques problèmes pratiques : progressions - succès et échec - question de langage .....	133
Suite de la progression des exercices .....	136
Variation progressive des éléments d'analyse - Les « nuances » et les valeurs intermédiaires - La notion de position (déplacement, manipulation).	
La remise en un tout : les séries, la comparaison .....	141
Tableau récapitulatif .....	144
LE MATÉRIEL ÉDUCATIF	
Comment se servir du matériel éducatif dans les exercices dits « sensoriels » .....	148
Les couleurs - Les formes - Les dimensions. Education du langage - Travail individualisé - L'éducation de la motricité - Education du geste - Education de l'équilibre, vers le saut.	
L'ÉDUCATION DE LA PERCEPTION AUDITIVE ET RYTHMIQUE	
La perception auditive .....	165
Quelques notions relatives au son .....	168
Nos recherches au sujet du sens rythmique .....	170
Exercices auditifs et rythmiques .....	173
Fiche de musicalité .....	174
EDUCATION DU MOUVEMENT SIMPLE	
A propos de l'imitation dans l'éducation motrice .....	194
A propos de la respiration .....	197
Quelques mouvements élémentaires .....	200
Près du sol - en position assise - en position couché - déplacement près du sol - bras, jambes, tronc - la marche, l'équilibre - vers le saut - le travail avec le ballon et la balle.	
EDUCATION PSYCHOMOTRICE	
Programme d'une éducation psychomotrice élémentaire ....	214
La marche dirigée .....	214
Les distances .....	215
Le schéma corporel .....	217
Première éducation « gestuelle » .....	217
Quelques exercices préparatoires (sélection) .....	221
Elaboration du geste .....	225



## PRÉFACE

C'est avec un grand plaisir que j'écris ces quelques lignes, car elles me permettront de dire quelle fut mon émotion — dirais-je mon étonnement — de voir tant de science et de conscience au service des enfants dont beaucoup d'éducateurs se détournent parce que ce n'est pas rentable et que le « rendement », pour valable qu'il soit, ne normalisera jamais ceux qui sont l'objet de ces immenses efforts.

Mais pour comprendre cette œuvre, il faut avoir soi-même fait ces tentatives et avoir triomphé malgré tout de beaucoup d'obstacles sévères.

Ce livre est un guide *pour les parents* si démunis devant la tâche improvisée qui leur incombe, *pour l'éducateur*, si souvent mal informé, découragé, dédaigneux en présence des enfants arriérés, comme s'il cessait de voir en eux l'être vraiment humain qui peut surgir ou se développer.

Il était nécessaire que ce livre fût écrit. On y trouvera en effet non des considérations philosophiques ou des exposés scientifiques, mais des directives précises utilisables par des gens attentifs, mais non spécialisés. S'ils suivent soigneusement les consignes données, non seulement ils éviteront aux enfants des erreurs pédagogiques et éducatives graves, mais ils les mettront dans le meilleur état pour recevoir tout ce dont ils sont susceptibles. L'éducateur, voire le médecin, trouvera dans les minutieux exposés de ce livre des renseignements qui l'aideront à concevoir mieux l'état de l'enfant, qu'il ne voit d'ordinaire que sous un aspect trop partiel.



Ce travail aura été aussi pour moi l'occasion d'une compréhension plus grande à l'égard de l'œuvre accomplie par Monsieur et Madame le Docteur Brauner, et je pense que la réciprocité sera vraie. Nos terrains d'action sont contigus — quelquefois se chevauchent — et tout progrès dans une partie du domaine se traduit par une amélioration de domaine tout entier.

C'est pourquoi je souhaite que ce livre soit répandu, afin d'aider ceux à qui il est destiné et de récompenser les autres de l'effort considérable qu'il a fallu pour le mener à bien.

S. BOREL-MAISONNY.

CE « CAHIER »...

représente la suite, une suite indépendante, du volume paru en 1960 sous le même titre, mais traitant de la première enfance des déficients mentaux « de 0 à 5 ans » et de leur « démarrage éducatif ».

Ici, nous voulons vous conduire à travers la période qui, pour l'enfant normal, est celle du jardin d'enfants et de la classe maternelle. L'enfant déficient, lui, aura de quatre à neuf ans, selon sa déficience.

Tout d'abord, il importe de tirer quelques leçons de l'accueil réservé au premier fascicule. Cela n'est guère facile, car si l'on nous a souvent remerciés, les suggestions ou critiques ont été rares.

Voici néanmoins quelques constatations :

La publication du premier fascicule a répondu à un grand besoin. Ce livre a été utilisé autant par les éducateurs que par les familles. En dépit de nos efforts, des lecteurs peu habitués à se documenter dans des livres se sont heurtés aux termes techniques et à un certain jargon médico-psychologique dont on use trop facilement justement là où une explication détaillée eût été utile. Or, le lecteur habitué à puiser dans la « littérature » accepte mal le style simple et direct qu'il suspecte d'être simpliste. Il en résulte qu'il est très difficile d'écrire à la fois pour tous ces publics, qu'unît pourtant une même préoccupation de travailler pour l'enfant déficient. Entre la vulgarisation et la spécialisation scientifique, une formule essentiellement documentaire s'impose, d'où chacun puisse tirer ce qui lui est utile et nécessaire.

Nous tenterons de traduire cette formule dans la pratique par une disposition particulière de notre texte. Il contiendra, en un caractère d'imprimerie distinct, des explications complémentaires plus théoriques à l'intention de ceux qui demandent à être documentés, le texte courant s'adressant à tout le monde. Peut-être éviterons-nous ainsi d'effrayer les uns et d'ennuyer les autres.

*La première partie réunit les problèmes médicaux et psychologiques : les médications nouvelles, les recherches sur l'origine du mongolisme, les troubles du comportement, la mesure de l'intelligence. L'intérêt pour ces problèmes ressort clairement des questions posées à la suite du premier volume.*

*La seconde partie, consacrée à la « rééducation », contient un grand chapitre sur le LANGAGE compris et parlé, problème essentiel. Le texte ne représente qu'une partie d'un domaine immense et sera complété dans un Cahier futur. Ici, nous pensons avoir dit ce qui est essentiel pour les praticiens.*

*Le chapitre sur l'ÉDUCATION SENSORIELLE — visuelle et auditive — est extrait d'un cours de formation pour éducatrices spécialisées. Nous avons voulu fournir une base solide à partir de laquelle on peut mieux utiliser les recueils d'exercices existants.*

*Enfin, le chapitre sur l'ÉDUCATION MOTRICE ET PSYCHOMOTRICE a été tiré d'un projet de Cahier traitant de ce problème en détail, mais qui n'a pas été publié. En effet, peu de temps avant sa mise sous presse (1961), un ouvrage assez complet sur la même question parut à Paris, et il nous a semblé inopportun de le « doubler ». Un certain nombre de différences de méthode et de conception risquaient de troubler le lecteur. Aujourd'hui, le livre indiqué a fait son chemin, et on peut désormais traiter la question à nouveau, dans un sens un peu différent.*

*L'ensemble de ces chapitres doit donner au lecteur une sorte de « culture générale de psycho-pédagogie » appliquée aux déficients mentaux. Cela permettra, nous l'espérons, aux familles laissées sans aide, de faire face, du moins dans une certaine mesure, aux problèmes qui se posent, et les aidera à éviter des erreurs difficilement réparables. Aux jeunes éducateurs que leur formation n'a pas familiarisés avec les problèmes particuliers de l'enfant déficient mental, ce fascicule doit donner une vue d'ensemble, mais ne suffira pas pour les « spécialiser » dans les divers domaines abordés. En effet, nous ne croyons pas du tout à l'éducateur universel qui, en l'espace d'une leçon, devient tour à tour instituteur, rééducateur du langage ou de la psycho-motricité, simplement en enseignant la lecture, en faisant répéter des sons ou en faisant marcher le long d'un tracé de craie. Les « trucs » pédagogiques intitulés souvent MÉTHODES, que les praticiens se transmettent d'une génération à l'autre, comme cela se fait pour les secrets de caste, ne peuvent assurer une formation scientifique face à la tâche immense qui nous attend. Ces « méthodes » en-*

globent côte à côte non seulement des trouvailles géniales que nous devons à nos grands précurseurs de l'éducation spécialisée, mais encore des pratiques douteuses, des improvisations devenues habitudes, imaginées pour maîtriser des enfants peu maniables.

Pour notre part, nous avons voulu exposer les difficultés qu'éprouve l'enfant déficient à comprendre et celles qu'éprouve l'éducateur pour enseigner. Notre texte découle de la pratique et y reconduit constamment sans pour autant fournir de simples « recettes » applicables en toute circonstance. Nous avons tenté d'exposer chaque problème dans son ensemble pour aboutir aux tâches pédagogiques immédiates que pose le travail quotidien. Afin de vaincre les difficultés de la matière à enseigner, il importe de la décomposer dans ses éléments de base et d'analyser l'entité du travail mental humain pour obtenir des progressions minutieuses. Cette préparation théorique une fois réalisée, il appartient à l'enseignant et à l'éducateur d'adapter ces éléments à son tempérament et aux possibilités de l'enfant. Enseigner par le chant ou par la peinture, par le jeu ou par des exercices, à l'aide de réalités ou de matériel abstrait, tous les moyens peuvent être bons et il nous faut être très libéral. Ce qui n'est pas admissible, c'est l'ignorance des progressions, c'est l'improvisation, le tâtonnement, le balancement entre le trop facile et le trop complexe. La prétendue « intuition » du pédagogue-né a des limites sévères, si l'on n'y ajoute pas des connaissances précises.

Les connaissances et les progressions que nous avons notées dans ce livre, nous les devons bien souvent à des praticiens restés anonymes.

Notre rôle consistait à rendre conscient à ces praticiens leurs propres procédés instinctivement exacts. Nous les avons élaborées en un travail d'équipe, parfois après bien des échecs. Il nous semble qu'un titre comme celui-ci aurait dû être un ouvrage collectif. Nous avons tenté de réunir des praticiens et des chercheurs, demandant à chacun de donner ce qu'il possède. Hélas ! chacun veut garder son petit secret ou fait semblant d'en avoir un. Finalement, avec tant de bons apôtres, rien n'est fait pour l'enfant que nous prétendons tous aimer.

Voici donc ce que nous avons pu réaliser. Ce sera une base à partir de laquelle on pourra faire mieux, pour approfondir les problèmes et mieux formuler les explications.

Après l'éducation pré-scolaire, sujet de ce fascicule, il faudra traiter de l'éducation para-scolaire, de la lecture, de l'écriture et du calcul,

autant qu'ils pourront être assimilés par nos enfants. Ces aptitudes ne seront acquises, elles aussi, que grâce à une décomposition du travail mental en éléments de base, et il en sera de même pour le travail manuel préparant les gestes précis. Il reste encore beaucoup à faire.

Toutefois, soulignons-le dès à présent : de telles connaissances ne peuvent et ne doivent être considérées comme le but essentiel à atteindre avec un enfant déficient mental. Si telle était notre ambition, le rôle du médecin serait secondaire, l'appel fait aux médications marginal. Il ne s'agirait alors que d'un enseignement individualisé, à petit effectif, à cadence ralentie, d'une école à caractère très particulier, mais d'une école malgré tout.

Or, par définition, nos enfants déficients mentaux ne sont pas scolarisables, même pas avec des méthodes « spéciales ». A leur service, il doit s'agir d'une préparation et d'une mobilisation mentales dont les aspects très divers se reflètent assez dans les noms de chapitre de ce volume et de ceux qui viendront. Nous tenterons ainsi moins de communiquer des connaissances que d'améliorer les aptitudes, les possibilités d'action pour les rapprocher de celles des enfants normaux.

C'est dans ce sens que les efforts des médecins et des pédagogues doivent se coordonner. Certes, les médecins ont une meilleure vue d'ensemble du cas de chaque malade, de ses difficultés et de ses besoins que précisent, à leur demande, les psychologues. Mais très rares sont les médecins qui — pratiquement — savent améliorer cet état des choses. Les pédagogues, eux, savent perfectionner les aptitudes, souvent avec une ingéniosité admirable, mais ils se cantonnent trop dans leurs techniques et pensent facilement que tout n'est affaire que de bon vouloir de la part de l'enfant, et de « méthode » de la part du maître, alors que la physiopathologie et la psychiatrie expliquent certains aspects des difficultés.

La coopération entre médecins et pédagogues est essentielle.

Les Docteurs Montessori et Decroly avaient travaillé à l'origine, au service de l'enfant déficient. Leurs découvertes en matière de psycho-pédagogie ont grandement enrichi la pédagogie de l'enfant normal. Il en a été de même dans notre propre travail, avec et pour l'enfant déficient mental.

Voilà donc que ces enfants, si mal acceptés par la Société, auront été utiles et qu'ils n'auront pas existé pour rien.

## AVANT-PROPOS

Plusieurs années ont passé depuis la naissance des enfants à qui nous avons consacré le premier fascicule. Pour les familles, elles se sont déroulées dans le vertige de l'affolement, des soucis, de la recherche de conseils et de médicaments miracles. Maintenant, tout est plus calme. On a fait la part des choses, on essaie d'organiser la vie.

Rares sont les familles qui ont accepté l'idée terrible que jamais cet enfant ne vivra une vie d'Homme ou de Femme. Seulement, l'écart se creuse de plus en plus entre les autres enfants nés vers la même année, entre les frères et sœurs venus avant ou après. L'absence ou la pauvreté du langage frappe plus que le reste. Les réactions inadaptées à la réalité sont pénibles, notamment la conduite irraisonnée dans la rue ou chez les amis. Chaque couple de parents se forge une conduite à son image. Presque toutes les mères se sentent entièrement responsables, cachent les défauts de l'enfant, défendent sa conduite envers et contre tout, parfois même contre le père qui n'est pas toujours prêt à partager cette misère.

Et puis, l'âge approche où d'autres enfants vont à la Maternelle, ensuite à l'école. Rares sont les enfants déficients qu'une directrice d'école maternelle accepte et maintient dans une classe. Même si cette classe n'est nullement faite pour un tel enfant, le service rendu est immense : envers la mère qui peut, pour la première fois depuis des années, respirer quelques heures par jours : envers l'enfant qui pourra prendre contact avec le monde.

Cependant on imagine mal à quel point un tel enfant est incapable de suivre une classe. La maîtresse doit lui consacrer beaucoup de temps pour lui expliquer les tâches et le guider dans l'exécution. Or, nos classes maternelles normales sont surpeuplées. Il faut savoir aussi qu'un enfant déficient peut être instable

et remuant, troublant ainsi le travail des autres, à moins qu'il soit apathique et alors il ne fera rien en dehors de la présence de la maîtresse.

Cela revient à dire qu'il faut, en réalité, un cadre éducatif spécialement adapté à ces enfants.

Depuis quelques années, cette vérité a fait son chemin, du moins dans les esprits. On parle dans de nombreux congrès de la « déficience mentale », sinon des déficients mentaux. Les familles exaspérées se sont groupées. Comme déjà Pearl Buck pour sa fille, elles cherchent à créer les Centres indispensables. Les U.S.A. sont en tête à ce sujet. Telle est la force de la revendication, qu'un candidat aux élections, aux Etats-Unis, a inscrit la création d'un établissement d'Etat pour déficients mentaux en tête de son programme. La petite Hollande a édifié des centres modèles, la Belgique depuis longtemps travaille dans ce domaine. Nous venons de faire connaissance avec de bonnes réalisations dans l'Est européen. L'Angleterre, l'Autriche et la Scandinavie ont été choisies pour accueillir des Congrès Internationaux.

En France, la situation est plus complexe :

Il y a d'abord la séparation totale entre le scolaire et le social. Sur le plan scolaire, une Loi de 1909, résultat d'une longue bataille, prévoit que des classes spéciales pour « arriérés » peuvent être créées. Dans l'esprit des législateurs d'alors, le terme d'*arriérés* englobait pêle-mêle les retardés scolaires, les débiles, les encéphalopathes et les psychotiques. Dans la pratique scolaire actuelle, la notion de l'enseignement prédomine.

De ce fait, les quelques 3 000 classes de perfectionnement existant actuellement en France s'adressent à des enfants d'intelligence subnormale mais scolarisables. Il reste le problème des enfants non scolarisables mais éducatibles.

*Qui se charge de ces enfants ?* Aussi longtemps que la maladie évoluait, l'enfant était toujours pris en charge par la Sécurité Sociale. Depuis quelques années, cet organisme a abandonné l'exigence d'une récupérabilité sociale pour admettre que ces enfants soient *soignés et éduqués*. Reste à voir dans quel cadre cela est possible. Pour les enfants irrécupérables, grabataires, inéducables, c'est la loi créée pour les infirmes en 1838 qui permet d'accorder une aide à la famille ou de placer l'enfant dans un établissement contrôlé par la Préfecture.

La limite entre « éducatible » et « inéducable » est parfois très difficile à établir. Elle est toujours tracée au préjudice de la

première catégorie à laquelle nous devrions fournir des chances de perfectionnement.

Qui réalisera les Centres médico-pédagogiques nécessaires ?

Leur organisation par les Associations de parents d'enfants déficients mentaux entreprise courageusement depuis peu, est un pis-aller. Rien ne prépare ces familles frappées par ce malheur, à connaître une spécialité aussi complexe que celle qui nous occupe ici. Eprouvées par le sort, les familles sont rarement assez riches pour contribuer à de tels investissements. Et enfin, on ne demande pas aux familles des tuberculeux de construire leur propre sanatorium.

Il y a aussi l'initiative privée non commerciale. Elle est le plus souvent généreuse, rarement fortunée, mais son rôle, du moins en France, veut être celui d'une avant-garde qui montre le chemin. Une fois son idée adoptée, il appartient à la collectivité de prendre ses responsabilités. Ce temps approche.

Cet état de choses a ouvert les portes aux commerçants, dont nous ne mettons pas en doute l'honnêteté morale, mais il nous semble qu'il y a des domaines où la notion de bénéfice devient gênante (1).

Il y a quelques années, nous reçûmes la visite d'une dame fort digne, désireuse de « faire quelque chose pour ces malheureux petits ». Elle repartit satisfaite avec tout un paquet de textes qui règlementent depuis la guerre l'installation matérielle des établissements recevant des mineurs plus spécialement lorsqu'on désire, comme le disait la dame, que « la Préfecture ou la Sécurité payent ». Par la suite, elle nous écrivit cette lettre (copie textuelle) :

*« Docteur, Merci encore de votre bon accueil. J'ai trouvé maintenant un très beau château à acheter pas tellement cher qui*

(1) Parmi les comptes rendus sur la 1<sup>re</sup> édition du présent volume, une manifestation de désaccord visait ce passage de notre avant-propos. Il serait malhonnête de ne pas citer l'essentiel de ce qui est dit dans le « Bulletin de liaison et d'information des Instituts Médico-pédagogiques », de Mars-Avril 1964 :

« Nous sommes navrés que des praticiens de valeur portent un jugement aussi téméraire et aussi léger sur les I.M.P. qui sont exploités soit en propriété personnelle, soit en S.A.R.L. ou en Société Anonyme... Nous disons, nous qui les connaissons, qu'il y a de bons Établissements dans toutes les catégories et qu'il en est de moins bons dans toutes les catégories. De même qu'il y a de bons médecins et de moins bons... »

« Non, vraiment, Monsieur et Madame Brauner, je ne pense pas que vous puissiez taxer de véral ou de commercial celui qui se ruinant parfois ou s'endettant toujours pour ériger un I.M.P., reçoit généreusement 3 % d'intérêt pour le capital non amorti, 3 % sur lesquels les Finances reprennent 1,65 %. Non, Chers Auteurs, il y a dans ce pénible et magnifique métier, d'abord et avant tout, l'amour et le service de l'enfance... »



*répond bien à ce que demande la Loi. Il se compose de ... (deux pages et demie).*

*« Ainsi je pourrai faire la maison pour ces malheureux. A ce propos, j'ai oublié de vous demander comment on reconnaît bien les mongoliens et comment on peut occuper ces enfants ? J'engagerai du monde pour cela. Je compte sur votre aide, etc., etc. »*

Le projet de notre dame a réussi, puisque récemment nous avons lu un article signé d'elle sur « Le problème d'éducation de l'arriération ». Cette anecdote a malgré tout un côté réjouissant puisqu'elle montre que même les « marchands de soupe » doivent désormais se donner des airs de compétence pour pouvoir se maintenir. Le temps des garderies et « Maisons » est révolu pour les enfants déficients non scolarisables.

Reste une dernière catégorie où nous nous rangeons nous-mêmes : celle des gens que leur profession a conduits à cette tâche, mais dont on peut dire, en toute honnêteté, qu'il leur manque presque toujours le capital et bien souvent le sens comptable nécessaire.

*Qui doit être chargé du travail médico-pédagogique proprement dit ?* Cette deuxième question est encore plus urgente.

Les classes de perfectionnement prévues par la Loi de 1909 ont dû attendre l'année 1936 avant que le Ministère chargé de l'Education Nationale sous le Front Populaire, créât le Centre de Beaumont-sur-Oise où, depuis, des stages complémentaires préparent des instituteurs à enseigner un programme para-scolaire à des sub-normaux. Le Diplôme d'enseignant pour enfants déficients mentaux vient enfin d'être créé par décret de juillet 1963. Y sont admissibles des instituteurs ayant au moins cinq années de pratique.

Pour une moyenne de 15 à 20 élèves par classe, environ 50 000 enfants sont scolarisés en classe de perfectionnement. En dépit du diplôme, les enseignants continueront à manquer. Quant aux enfants non scolarisables qui nous occupent, ils sont évalués, selon l'imagination du journaliste, à 400 000, 753 000 et 1 000 000 d'enfants, seul le premier chiffre étant confirmé dans des textes officiels. C'est pour ces enfants qu'il faut des cadres.

Dans « *Le Monde* » du 9 février 1960, un médecin de la Région Parisienne écrivait :

*« On croit rêver en voyant plaider pour le recrutement de vingt mille ou trente mille maîtres spécialisés pour les débilés*

mentaux : un tel effort serait délibérément marginal et serait condamnable comme accompli au détriment d'enfants n'ayant pas d'autre tare qu'une intelligence normale.

« ... Accorder à ceux-ci ce qui est et resterait refusé à ceux-là, (aux enfants au quotient d'intelligence supérieure) reviendrait à opérer une sélection à rebours et tiendrait à créer une race d'ilotes dans une Société qui ressemblerait étrangement aux catoblépas. »

Il est regrettable que ce soit un médecin qui parle en ces termes. N'importe qui peut être le père ou la mère d'un enfant déficient mental et il est certain qu'il en défendrait les droits à l'éducation. En réalité, le problème est mal posé : il est évident que la priorité doit aller dans tous les cas à la formation de la partie de la population appelée à assurer la vie de la nation d'ici quelques années, et l'auteur de la lettre l'entend sans doute ainsi. Or, nous vivons dans un des pays les plus riches du monde où le luxe ne connaît pas de bornes, où l'on sait recevoir, où il y a de l'argent pour beaucoup de choses. Mais la misère des hôpitaux, des écoles et de la science est la même sous tous les régimes qu'a connus la France et on en arrive à s'arracher mutuellement les maîtres d'écoles dont il n'y a pas un nombre suffisant, parce que ce métier ne nourrit plus son homme.

D'où viennent actuellement les cadres médico-pédagogiques ?

Après la guerre de 39-45, le problème de l'encadrement éducatif a été posé sur tous les plans. Il importait que les enfants, non seulement soient surveillés, dans les dortoirs, salles à manger et pendant les récréations, mais qu'ils bénéficient d'une ambiance éducative à tous les moments de leur séjour en collectivité hors de la famille. Dans les colonies de vacances, les jeunes moniteurs ne viennent plus simplement prendre leurs vacances à peu de frais, mais ils ont appris, au cours des stages, à travailler avec des enfants. Dans les hôpitaux, les enfants alités ne perdent plus totalement leur temps, puisque des infirmières ont appris à mieux connaître le monde de l'enfant.

Dans les maisons d'enfants où jusqu'alors n'importe qui, sans métier précis, pouvait « s'occuper » d'enfants en attendant mieux, l'encadrement éducatif posait un problème tout particulièrement important. La plupart des enfants séjournent dans les internats justement parce que leur milieu familial présente un cas particulier ou encore, parce que l'enfant n'a pu s'adapter au milieu scolaire dit normal. C'est en vue de ce travail que la for-

mation d'éducateurs de groupe a été envisagée. Au cours des stages, les futurs éducateurs apprennent à connaître la psychologie de l'enfant, son évolution, ses jeux, ses intérêts. Les jeunes gens qui acceptent de suivre un tel stage rigoureux prouvent par là-même que ce domaine les intéresse. Ainsi se crée actuellement un métier d'éducateur et il faut dire que cette nouvelle profession constitue une des réussites les plus remarquables parmi les initiatives de la période d'après-guerre.

Le problème n'est pas résolu pour autant pour l'encadrement des enfants déficients mentaux. Il ne s'agit pas là d'un simple problème psychologique. Ces enfants, médicalement parlant, sont des infirmes cérébraux qualitativement très différents des enfants normaux. Quant à la pédagogie, il a fallu, même pour les débiles légers des classes de perfectionnement, prévoir une sur-spécialisation des enseignants. Il ne peut donc être question d'attendre la formation d'« éducateurs de l'enfant déficient mental » de quelques stages pratiques dans les établissements où, en fait, les stagiaires prennent aussitôt des responsabilités et doivent se débattre, sans beaucoup d'aide, face aux enfants. Ils copient alors les erreurs des aînés et s'enlisent dans des pratiques stéréotypées d'enfilage de perles, de lecture de mots globaux et de quelques travaux manuels qui ne conduisent nulle part. Une telle improvisation est néfaste et inadmissible. A partir d'un certain moment, les erreurs commises créent des situations irréversibles chez l'enfant déficient mental. Un temps précieux est perdu, car l'éducation de ces enfants doit débiter très tôt. Il est déjà difficile de commencer l'éducation d'un tel enfant après l'âge de huit et neuf ans, mais il est totalement impossible de faire un travail utile avec un enfant qui a été mal pris au départ. Un tel enfant est perdu pour l'éducation.

Dans ces conditions, l'apparent libéralisme en matière psychopédagogique est plus qu'une erreur. Il s'explique par le peu de respect que l'on a en général pour la science imprécise qu'est la pédagogie. On s'incline pourtant devant la psychologie, science humaine qui se situe sur le même plan, mais qui s'exprime volontiers en chiffres et quotients impressionnants. Dans le cas de l'enfant déficient mental, le travail pédagogique doit se faire, sinon d'une façon mathématique, du moins selon des progressions extrêmement précises qui ne tolèrent pas les improvisations, ni le charlatanisme.

Il est extrêmement important que la formation des éducateurs

de l'enfant déficient mental les prépare réellement à leur tâche. Il y a des faits neuro-pathologiques qu'il leur faut connaître. Ils ne peuvent ignorer les données de la psychologie infantile. Ils doivent apprendre à assurer l'observation de l'enfant qui ne peut se faire seulement avec des regards d'amour quand le médecin attend un compte rendu précis sur le comportement d'un enfant. Mais c'est surtout sur ce plan, que rien n'existe : ils doivent apprendre à conduire l'éducation de l'enfant ! Il existe de nombreux et d'impressionnants textes législatifs prévoyant le nombre de mètres carrés et de robinets pour les établissements destinés à l'enfant inadapté. Ce sont là des dispositions indispensables certes, mais qui restent bien incomplètes aussi longtemps que rien ne prévoit le problème de la rééducation médico-pédagogique. Autant il est injuste d'exiger que tout enfant pris en charge par la Sécurité Sociale soit « récupérable », autant les prix de journées payées par la collectivité sont dépensés en pure perte si l'enfant passe son temps en activités manuelles, sensorielles stéréotypées ou devant des tâches scolaires qui dépassent ses possibilités et ne lui serviront jamais.

Il faut établir des programmes précis, par niveau d'éducabilité et selon le caractère des infirmités mentales, limitant l'effort éducatif des catégories les plus basses, à l'acquisition des pratiques sociales élémentaires comme : alimentation, propreté et habillement, et mettant l'accent dans l'éducation des semi-éducables à l'acquisition d'un langage utilitaire et l'élaboration de gestes dont la précision doit permettre l'acheminement vers une activité professionnelle limitée. Quant à la matière para-scolaire, le fait que toute acquisition ne se fait que très laborieusement doit exclure les apprentissages inutiles. Le chemin que l'enseignant choisit pour parvenir à de tels résultats dépasse la simple notion de méthode. Il est en rapport direct avec des faits physiologiques qu'il faut connaître *pour y adapter les procédés d'apprentissage systématique.*

Nous dédions ce Cahier au volume malheureusement limité, en premier lieu aux courageuses Associations de Parents d'enfants déficients mentaux et nous serions heureux si, grâce à lui, elles éprouaient moins de difficultés à créer leurs Centres, et s'il leur permettait de superviser un fonctionnement adapté aux besoins des enfants. Nous le dédions aux jeunes éducateurs et éducatrices sortant de leur école, afin qu'ils connaissent mieux, dès le départ, les problèmes pratiques qui se poseront à eux face

aux enfants déficients mentaux. Nous le dédions enfin à ceux qui ont créé des Maisons sans se douter de la difficulté de leur tâche, afin de les aider à faire une part aussi large à l'effort éducatif qu'à l'installation matérielle de leur maison.

Notre but serait véritablement atteint si ce fascicule pouvait représenter le point de départ pour un manuel complet en vue de la formation des spécialistes de la psycho-pédagogie de l'enfant déficient mental, formation à laquelle participeraient les médecins et les pédagogues compétents, des éducateurs du langage, des spécialistes de la motricité, des psychologues, ainsi que tous ceux dont la spécialité touche de près ou de loin à l'infirmité de ces enfants, afin que tant d'efforts dépensés puissent aboutir à des résultats réels d'adaptation sociale.

## Première Partie

---

# QUESTIONS MÉDICALES ET PSYCHO-PÉDAGOGIQUES

LES RECHERCHES SUR LES ORIGINES DU MONGOLISME ....	25
LES MEDICATIONS NOUVELLES .....	31
LES TROUBLES DU COMPORTEMENT CHEZ L'ENFANT DEFICIENT MENTAL .....	39
TESTS D'INTELLIGENCE ET OBSERVATION DE L'ENFANT ....	43
L'EDUCATION SOCIALE DE L'ENFANT DEFICIENT .....	51

avec à leur profit les mêmes avantages financiers que ceux qui leur ont été refusés. Le résultat est évident : les enfants qui ont été ainsi traités à leur profit ont subi à leur tour les mêmes difficultés que ceux qui ont été traités à leur profit. Les auteurs ont donc constaté que les enfants qui ont été traités à leur profit ont subi les mêmes difficultés que ceux qui ont été traités à leur profit.

# QUESTIONS MÉDICALES ET PSYCHO-PÉDAGOGIQUES

22	LES RECHERCHES SUR LES ORIGINES DU MONOLISME .....
31	LES MÉDICAMENTS NOUVELLES .....
39	LES TROUBLES DU COMPORTEMENT CHEZ L'ENFANT DEPT. CENT MENTAL .....
43	TESTS D'INTELLIGENCE ET OBSERVATION DE L'ENFANT .....
51	L'ÉDUCATION SOCIALE DE L'ENFANT DÉPENDING .....

## LES RECHERCHES SUR LES ORIGINES DU MONGOLISME

La question qui revient le plus souvent à la suite de la parution de notre premier fascicule « Pour élever un enfant déficient mental » se résume à ceci :

- Pourquoi ne mentionnez-vous pas les dernières recherches qui « expliquent » le mongolisme ?
- La phrase : « Les cas de plusieus mongoliens dans une même famille sont rares... » a inquiété nombre de familles, en dépit de cette autre phrase : « La malformation est congénitale, c'est-à-dire qu'elle existe dès avant la naissance de l'enfant, cela ne veut pas dire qu'elle soit héréditaire ». Car « Le fait que des femmes « mongoliennes » ont mis au monde des enfants mongoliens... » semble prouver une hérédité possible.

Nous répondrons à la première partie de la question que notre fascicule paru en 1960 a été écrit en 1959, donc au moment précis où le groupe de médecins autour du Professeur Turpin, préparait ses premières communications sur ce sujet. C'était alors un problème accessible aux seuls spécialistes de la génétique. Même lorsque, un an plus tard, Monsieur le Professeur Turpin exposait les données du problème devant plus de mille spécialistes de la déficience mentale venus à Londres (Août 1960), il était prématuré de tenter une vulgarisation. Tout ce qui a paru dans la grande Presse depuis, l'a bien prouvé. Un exposé simplifié des faits n'aura une utilité véritable que lorsque la science aura résolu le problème de la prophylaxie, c'est-à-dire qu'elle saura répondre à la question comment de tels « accidents » peuvent être évités, dans la pratique.



ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 15 SEPTEMBRE  
1968 SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE  
LIENHART & C<sup>ie</sup>, A AUBENAS (ARDÈCHE)  
DÉPÔT LÉGAL : 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 1968  
NUMÉRO D'ÉDITION : 607 ED 429

*Imprimé en France*

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

